

LES PROJETS AGRIVOLTAÏQUES DES HAUTS-PLATEAUX

LETTRE
D'INFORMATION
-
NOVEMBRE
2022



Face aux difficultés croissantes que rencontre le modèle agricole français aujourd'hui, nous avons décidé - nous, 15 exploitations agricoles cultivant sur les hauts-plateaux - de nous réunir pour développer ensemble des solutions viables visant à améliorer la résilience de nos exploitations.

Accompagné par la société GLHD, nous avons choisi l'agrivoltaïsme qui nous permet de maintenir une activité agricole durable sur nos terres tout en participant à la transition énergétique locale. C'est de ce projet qu'est né en octobre 2021 l'Association des Énergies des Hauts Plateaux de l'Yonne (EHPY).

Le COVID puis le conflit en Ukraine ont généré une forte évolution des coûts de production, notamment des engrais et du carburant. Une hausse qui a bien été répercutée sur le cours des céréales. Mais en raison d'un printemps sec et d'un été marqué par des vagues de chaleurs intenses, nos rendements ont été décevants. Avec une revente moyenne autour de 260 €/tonne pour le blé et des coûts de production proches de 1 000 €/hectare, nous avons besoin de plus de 4 tonnes/hectare pour entrer dans nos frais, ce qui a été à peine atteint.

Pour bien comprendre les difficultés auxquelles nous devons faire face vis-à-vis de l'augmentation en fréquence et en intensité des aléas climatiques, nous avons tourné une vidéo avant les moissons qui est consultable sur notre site internet, dans la rubrique Actualités du projet.

**2022 :
BILAN
DE LA
RÉCOLTE
MITIGÉE**



Depuis 2012, la plupart de nos exploitations ont déclaré 9 fois des aléas climatiques. Nous devons composer avec cette variable.

De plus, depuis 2008, les cours de céréales sont de plus en plus volatiles, et la situation semble encore s'accélérer davantage depuis 2 ans.

Ces complexités rendent nécessaires la réorientation d'une partie de notre production vers des productions nouvelles, moins dépendantes des marchés mondiaux, plus sobres en charge d'exploitations, plus résistantes aux variabilités climatiques.

C'est dans cet esprit que nous avons étudié le projet.

UN BESOIN DE DIVERSIFIER NOS EXPLOITATIONS



RETOUR SUR LA CONCERTATION MENÉE AU PRINTEMPS DERNIER



Comme vous avez pu le constater, un dispositif de concertation a été mis en place en mars et avril dernier. La participation a été la suivante :

- 258 portes toquées, 89 entretiens
- 42 personnes ont assisté aux permanences en mairies.
- 27 participants sur les ateliers thématiques (paysage, randonnée, balade autour des ilots)
- 180 visites sur le site internet www.concertation-ehpy.fr

Au regard des propositions qui nous ont été faites, voici les engagements que nous prenons :

- Plantation d'environ 5 km de haies sur des linéaires que nous avons discuté ensemble.
- Plantation des haies une fois que les autorisations seront obtenues et purgées, et sans attendre la réalisation des projets.
- Mise en ligne des photomontages sur concertation-ehpy.fr d'ici la fin de l'année. Vous pouvez les consulter dans la rubrique « Actualités ».
- Aménagement d'une aire d'accueil pédagogique sur l'ilot agrivoltaïque le plus au nord, proche du finage de Villiers-le-Bois.
- 3 panneaux pédagogiques seront installés et situés à des endroits stratégiques.
- 2 bancs seront installés le long d'un chemin de randonnée locale
- 1 permanence en mairie avant le dépôt des demandes d'autorisation.



La permanence se tiendra le mercredi 30 novembre à la salle d'Arthonnay, située route de Channes (1 Grande Rue) de 17h à 20h.

Vous êtes les bienvenus pour y passer quelques minutes, rencontrer les agriculteurs du collectif EHPY et venir poser vos questions ou propositions.

LES PROJETS

L'agrivoltaïsme consiste à concilier la production d'énergie renouvelable et la production agricole. Ici l'agriculture prévue est la suivante :

- **Une nouvelle exploitation agricole, en polyculture-élevage.** Mettre en place des rotations entre pâturage ovin et productions céréalières a beaucoup de sens d'un point de vue agronomique. Économiquement, cela limite également la dépendance au cours des céréales et tend à diminuer les charges d'exploitations. Deux bâtiments agricoles sont prévus, une troupe ovine fera du pâturage tournant dynamique au sein des îlots agrivoltaïques et des productions céréalières seront aussi cultivées, avec du matériel agricole adapté pour travailler sur des inter-rangs de 5 m en fixe et de 8 m en tracker.



- **Des productions d'herbes aromatiques :** les productions d'herbes aromatiques sont adaptées aux sols que nous avons et aux nouvelles conditions climatiques. Aussi, ces plantes sont très rustiques et s'adaptent bien aux variabilités météorologiques. 6 hectares seront dédiés à ces productions (1,5 hectares de thym, de sarriette, d'origan et de romarin). Un séchoir est également en projet.



- **Des projets de transformation et de commercialisation :** des études de marché et des échanges sont en cours pour voir dans quelle mesure les productions alimentaires pourraient faire l'objet d'une première transformation puis être commercialisées localement. Nous avançons également sur un projet de marque locale qui permettrait d'identifier l'origine de nos productions et de mettre en valeur les hauts-plateaux du nord tonnerrois.

Dans ces projets, le photovoltaïque joue un rôle majeur. Il finance une partie des investissements nécessaires à cette diversification, limite le risque économique engagé sur les filières de niche, consolide l'ensemble de l'exploitation, joue un rôle d'ombrière pour les brebis, limite les amendements en engrais de synthèse, permet la replantation de kilomètres de haies et améliore notre impact environnemental en transitant l'ensemble des surfaces en agriculture biologique.

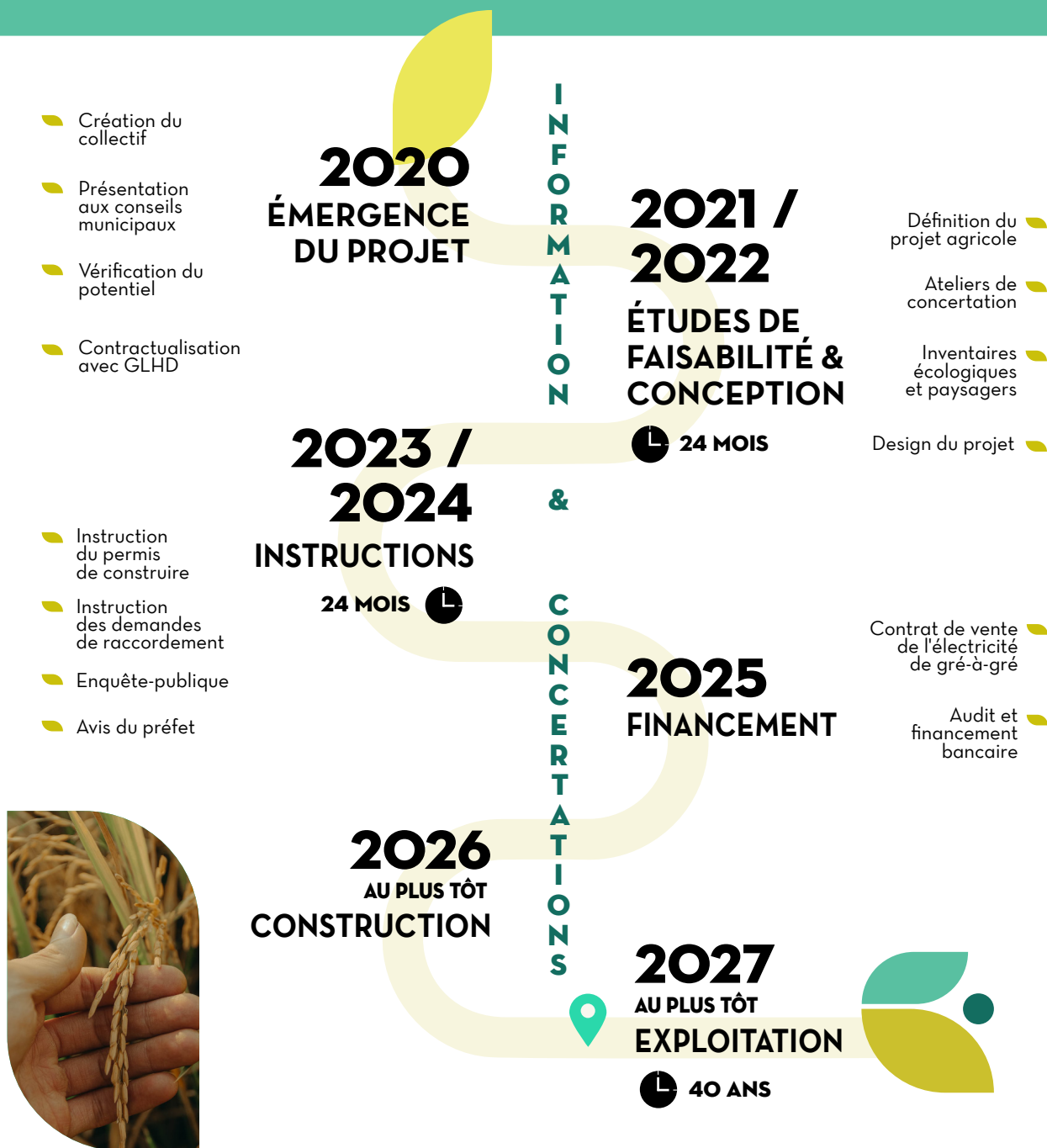


Le projet vise aussi à contribuer à la transition énergétique. L'objectif national est que 32 % de la consommation énergétique finale provienne de sources de production d'origines renouvelables d'ici à 2030. En 2018, le département de l'Yonne n'en était qu'à 13 %, ce qui est très faible pour un département rural, ayant donc une consommation énergétique faible et un potentiel de production important. L'électricité produite sera injectée sur le réseau au niveau du poste de Tonnerre.

**UNE
ÉLECTRICITÉ
D'ORIGINE
RENOUVELABLE**

OÙ EN SOMMES-NOUS?

Nous avons tous les éléments en main pour faire les demandes d'autorisations administratives dans les prochains mois. Les dossiers sont en cours de réalisation. Vous pourrez y avoir accès avant le début de l'enquête-publique. N'hésitez pas à consulter notre site internet ou à nous écrire par mail si vous souhaitez obtenir des informations particulières. Nous ne pouvons pas être complets dans cette lettre d'information.



QUI SOMMES-NOUS ?

Le collectif EHPY regroupe 15 exploitations agricoles cultivant sur les hauts-plateaux. Ayant des problématiques similaires et souhaitant diversifier leurs activités. Ils se rejoignent désormais autour d'un projet global collectif et innovant.

GLHD (Green Lighthouse Développement) est une société française spécialisée dans le développement de projets agrivoltaïques produisant de l'électricité hors soutien public, c'est-à-dire sans aucun complément de rémunération sur la vente de l'électricité produite. Conscient des défis auxquels fait face l'agriculture aujourd'hui, GLHD développe l'agrivoltaïsme pour accompagner les agriculteurs et les territoires vers une transition durable.

